



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée QUE :

AVIS est, par les présentes, donné que suivant la dernière imposition des taxes, le rôle général de perception pour l'année 2021 est complété et déposé à mon bureau (Bureau municipal, 59, rue de l'hôtel-de-ville, L'Ascension) et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans un délai de huit (8) jours ;

Que toutes personnes dont les noms y apparaissent comme sujettes au paiement des dites taxes, arrérages ou autres deniers sont tenues de les payer selon les échéances établies.

Donné à L'ASCENSION ce 2^e jour du mois de février 2021.

La secrétaire-trésorière adjointe,

ANNIE MEILLEUR

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Annie Meilleur, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière de la municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 2 février 2021, entre 13 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 2 février 2021.

Annie Meilleur
Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe